

## MAIRIE DE MAZELEY

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 MARS 2016****ORDRE DU JOUR :****1. DELIBERATIONS :**

- . Modification état d'assiette
- . Durée d'amortissement enfouissement de réseau
- . Mutualisation avec la CAE pour les demandes de travaux
- . Demande d'adhésion du pays de Mirecourt SDANC

**2. DISCUSSIONS :**

- . Débat orientation budgétaire : commune
- . Budget forêt, assainissement : vote si accord

**3. INFORMATIONS**

- . Informations et questions diverses

**Présents** : Monsieur Daniel FIMBRY (Maire de la commune) et l'ensemble des membres du conseil municipal

**Excusé** : P. DUGRAVOT donne pouvoir à Mr FIMBRY

**Secrétaire de séance** : Régine LECOMTE

**1. DELIBERATIONS**

- ▶ Modification état d'assiette Forêt

Report de la libération après rencontre avec l'ONF pour plus d'informations

- ▶ Durée d'amortissement enfouissement de réseau

Une durée de 30 ans d'amortissement en ce qui concerne l'enfouissement des réseaux est votée et acceptée par 8 voix pour et 2 abstentions.

- ▶ Une délibération est nécessaire afin de pouvoir mutualiser avec la CAE, pour les demandes d'autorisation de travaux. Adoptée à l'unanimité.

- ▶ Demande d'adhésion du pays de Mirecourt au SDANC

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité, l'adhésion du pays de MIRECOURT au Syndicat Départemental de l'Assainissement Non Collectif.

**2. DISCUSSIONS**

- ▶ Débat orientation budgétaire

Une discussion est engagée sur l'orientation budgétaire : projets, investissements, fonctionnement afin de répondre au mieux aux nécessités de bonne gestion de la commune, sans négliger les besoins de la population.

- ▶ Budget forêt, assainissement

- Budget forêt voté à l'unanimité (quelle que soit la modification d'assiette) dont une part est mise à disposition pour l'entretien de l'arborétum.
- Budget assainissement voté à l'unanimité. Ce budget étant excédentaire, le conseil décide de faire bénéficier les habitants d'une diminution de 15 Euros pour le montant de la taxe d'assainissement soit une nouvelle baisse de 16 % (pour rappel : en 2015, la baisse avait déjà été de 18 % soit 32% en 2 ans).
- Budget commune : Ne peut être voté, du fait de certains critères encore inconnus à ce jour (les assiettes des 3 différentes taxes, notamment), mais chaque ligne budgétaire étant déjà analysée et reprise au regard du Compte administratif de 2015, le conseil se montre favorable à ce budget dans l'état actuel des choses.

**Prochaine réunion le 5 avril 2016 pour vote du budget Commune et session ordinaire**

**La séance est levée à 23 Heures 00.**